

Séance du Conseil participatif de la faculté des Sciences de la Société N°5 du jeudi 25/03/2021 à 12h15  
(Vidéoconférence)

## PROCES-VERBAL NO. 5

Présent(es) en séance :	<u>Corps professoral</u> : Patrick-Yves Badillo, Armelle Choplin, Juan Flores, Frédéric Giraut, Simon Hug, Cornelia Hummel, Solène Morvant-Roux, <u>Corps du CER</u> : Carinne Domingos, Davy-Kim Lascombes, Orlane Moynat, Rojin Sadeghi <u>Corps du PAT</u> : Sandrine Billeau, Blaise Dupuis <u>Corps des étudiant-es</u> : Sandra Casarello Martinez, Gahla Doerig, Elsa Pais, Leonhard Unterlerchner
Absent(es) :	Corps professoral : Rémi Baudoui
Invité(es) :	<u>Administratrice</u> : Laurence Bonapera <u>Doyen</u> : Bernard Debarbieux <u>Assistante de l'administratrice</u> : Lara Broi <u>CA</u> : Gaetan Clavien, Nicole Efrancey Dao <u>Etudiant-es</u> : Arianna De Stefani
Procès verbal assuré par:	Lara Broi
Information sur la séance :	Réunion Zoom: <a href="https://unige.zoom.us/j/96466862974">https://unige.zoom.us/j/96466862974</a> Début : 12h15 Fin : 14h25

1. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
3. Direction de l'institut de recherches sociologiques
4. Modification du Règlement d'études de la maîtrise en sciences de l'environnement (MUSE)
5. Modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise en Management Public (MAP)
6. Modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise en en Standardisation, Régulation Sociale et Développement Durable (STAREG)
7. Modification de la composition du comité scientifique de la Maîtrise en géographie politique et culturelle
8. Modification de la composition du comité scientifique du Master en études genre
9. Covid : point de situation et discussion
10. CUREG2.0 : point de situation et discussion
11. Nouvelle commission facultaire sur les conditions de travail du CER : discussion sur la constitution de la commission
12. Doc.Mobility : discussion sur le programme mis en place par Swissuniversities
13. Bourses obtenues par des doctorant-es imposables : point de situation et discussion
14. Demande de renomination d'Uni Carl-Vogt : discussion à partir du nouveau document (transmis dès que possible)
15. Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 22 mars 2021)
16. Divers

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
1	Conseil participatif	Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers	Sandrine Billeau informe que la séance de ce jour est enregistrée et que le document pour la renomination de Carl-Vogt n'étant pas prêt, ce point est reporté à la séance suivante (point 14).	<b>L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Pas de divers annoncé. Le report du point 14 est approuvé.</b>	
2	Conseil participatif	Approbation du procès-verbal de la séance précédente	-	<b>Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.</b>	
3	Décanat	Direction de l'institut de recherches sociologiques	Lors de l'AG de l'Institut de recherches sociologiques du 4 mars 2021, les membres se sont prononcés sur les points suivants par un vote anonyme sur Zoom :  <b>1/ prolongation du mandat de directeur de Sandro Cattacin jusqu'au 14 septembre 2021</b> Résultat : 28 pour et 3 abstentions sur un total de 31 participants  <b>2/ candidature d'Eric D. Widmer à la direction de l'IRS à compter du 15 septembre 2021</b> Résultat : 29 pour et 2 abstentions sur un total de 31 participants	<b>La prolongation du Professeur Sandro Cattacin jusqu'au 14 septembre 2021 à la direction de l'Institut de recherches sociologiques est acceptée par 9 oui et 2 abstentions.</b>  <b>Le Professeur Eric Widmer est élu à la direction de l'Institut de recherches sociologiques par 10 oui et 1 abstention.</b>	
4	Décanat	Modification du Règlement d'études de la maîtrise en sciences de l'environnement (MUSE)	<i>"La Faculté des sciences a demandé à la Direction de l'Institut des sciences de l'environnement de modifier certains articles du règlement d'études (RE) de la maîtrise en sciences de l'environnement (MUSE) pour les aligner sur le Règlement d'études général (RG) de la Faculté des sciences."</i>  Leonhard Unterlerchner informe que sur la base des informations en sa possession actuellement, ne pas être prêt à voter favorablement, car il estime que ces modifications ne sont pas en faveur des étudiant-es.	Plusieurs membres n'étant plus présents en séance, ce point ne peut pas être voté et est repoussé au prochain CP. Nicole Efrancey Dao transmettra les éléments d'explication par écrit.	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>Le Doyen rappelle que la SdS est consultée uniquement pour répondre à un aspect règlementaire de l'ISE et que ces modifications ne concernent que les étudiant-es de Sciences. S'il n'y a pas eu d'opposition de leur part (ou des autres corps), il ne voit pas pourquoi nous devrions temporiser sur le sujet.</p> <p>La conseillère académique Nicole Efrancey Dao rejoint la séance à 14h10 car elle n'était pas disponible avant.</p> <p>Elle rappelle que le MUSE est décerné conjointement par 3 facultés, dont SdS, mais n'est rattaché administrativement qu'aux Sciences.</p> <p>Lorsqu'il y a un changement dans un règlement, il faut que ça soit validé par toutes les facultés. Elle informe que l'ISE et les Sciences de la Terre ont déjà donné leur accord, la GSEM votera au cours de la semaine et les Sciences mi-avril.</p> <p>Ces modifications ont été faites par le Décanat des Sciences avec leur conseiller académique, afin de rendre plus explicite ce qui était déjà appliqué implicitement auparavant.</p> <p>La seule incidence sur nos étudiant-es porte sur le fait que la Faculté des sciences ne veut plus accepter les équivalences pour les cours à choix. Elle précise néanmoins que, déjà avant, elle ne pouvait que donner un préavis qui était ensuite soumis pour validation au conseiller académique des Sciences.</p>		
5	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise en Management Public (MAP)	M. Alexandre FLÜCKIGER Mme Evelyne HUEBSCHER M. Frédéric VARONE CAE : M. Gaetan CLAVIEN CER : M. Steven EICHENBERGER <b>ETU : Mme Alina DATSII remplacée par Mme Annabelle MONTAGNE</b>	<b>La modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise en Management Public (MAP) a été adoptée à l'unanimité.</b>	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
6	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise en en Standardisation, Régulation Sociale et Développement Durable (STAREG)	Mme Marlyne SAHAKIAN (directrice) M. Sandro CATTACIN <b>M. Bernard DEBARBIEUX</b> <b>M. Peter LARSEN</b> M. Daniel VAUGHAN-WHITEHEAD (ILO; Lecturer) M. Daniele GERUNDINO (Lecturer) M. Julien DAUBANES (Assistant Professor, GSEM) <b>M. Reinhard WEISSINGER (Lecturer) départ</b> CER : <b>Mme Emilie ROSENSTEIN remplacée par M. Mattia VACCHIANO</b> CER: Mme Helen LEE CURTIS ETU : Sera Regula PANTILLON <b>CA: M. Mathieu PETITE remplacé ad interim par M. Gaetan CLAVIEN</b>	<b>La modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise en en Standardisation, Régulation Sociale et Développement Durable (STAREG) a été adoptée à l'unanimité.</b>	
7	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique de la Maîtrise en géographie politique et culturelle	M. Jean-François STASZAK Mme. Juliet FALL Mme Irène HIRT (Directrice) Mme Julie DE DARDEL Mme Anne SGARD <b>Mme Mélanie PETREMONT remplacée par M. Sandro LOI</b> <b>CA : M. Mathieu PETITE remplacé ad interim par Mme Nicole EFRANCEY DAO</b> Mme Raquel Avelina VIDAL REMIS	<b>La modification de la composition du comité scientifique de la Maîtrise en géographie politique et culturelle a été adoptée à l'unanimité.</b>	
8	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du Master en études genre	Mme Delphine GARDEY Mme Marylène LIEBER Mme Lorena PARINI (directrice) M. Jean-François STASZAK <b>CA : M. Mathieu PETITE remplacé ad interim par Mme Nicole EFRANCEY DAO</b> CER : M. Julien DEBONNEVILLE ETU : <b>Mme Noémie SCHORER remplacée par Karen Lisa</b>	<b>La modification de la composition du comité scientifique du Master en études genre a été adoptée à l'unanimité.</b>	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<b>GROGNUZ</b>		
9	Conseil participatif	Covid : point de situation et discussion	<p><u>1) Mesures sanitaires proposées par l'UNIGE</u></p> <p><i>Le Conseil fédéral a annoncé vouloir renforcer sa stratégie de dépistage, volonté relayée par le Conseil d'Etat genevois avec la mise à disposition d'un nouveau plan de protection pour les entreprises, concernant notamment la pratique de tests rapides antigéniques. La Confédération accorde aux cantons la possibilité de mener des campagnes de tests massifs en milieu scolaire, cependant Genève n'en fait pas une priorité pour le moment.</i></p> <p><i>Qu'en est-il de l'UNIGE ? Le rectorat a-t-il l'intention de mettre à la disposition de sa communauté des tests rapides et/ou des tests PCR ?</i></p> <p>L'OFSP délègue aux cantons les modalités de mise en œuvre des tests COVID massifs et la vaccination.</p> <p>Le canton de Genève ne semble pas vouloir promouvoir des campagnes de test massif, mais reste attentif à l'évolution de la situation avec possibles ajustements, notamment en cas de cluster identifié. Raison invoquée pour ne pas organiser quelque chose en particulier pour l'université : le télétravail doit prévaloir. Le rectorat étudie des scénarios de mise en œuvre en cas de cluster clairement identifié.</p> <p>Le télétravail reste obligatoire et l'enseignement à distance.</p> <p>La campagne de vaccination en cours s'adresse aux + de 65 ans, aux personnes déclarées vulnérables et aux personnels soignants. Les 55-64 ans sont prévus dans la 2<sup>ème</sup> moitié d'avril.</p> <p>Les publics cibles prioritaires pour la vaccination sont présentés ici : <a href="https://www.ge.ch/se-faire-vacciner-contre-covid-19/publics-cibles-">https://www.ge.ch/se-faire-vacciner-contre-covid-19/publics-cibles-</a></p>	-	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p><a href="#"><u>prioritaires-geneve</u></a></p> <p><u>2) Mesures d'accompagnement extraordinaires</u></p> <p><i>Lors du semestre de printemps 2020, de nombreuses mesures extraordinaires furent prises pour pallier les conséquences de la pandémie de COVID 19 sur les différents corps de l'université – prolongation de contrats pour les CER, priorité de l'enseignement sur la recherche, directives spécifiques concernant les examens et critères exceptionnels RIO.</i></p> <p><i>Considérant que la situation prévalant actuellement est très similaire à celle d'alors, le décanat travaille-t-il à la réitération de ces mesures ? Est-il prévu que du matériel soit mis à la disposition des collaboratrices et collaborateurs afin d'assurer un télétravail dans les meilleures conditions ?</i></p> <p>Le Rectorat réfléchit à la possibilité de mettre en place une nouvelle campagne de contrats complémentaires pour les collaborateurs/trices impacté-es par la situation sanitaire dans la conduite de leurs recherches ou de leur thèse de doctorat. Les modalités concrètes n'ont pas encore été communiquées, mais il se pourrait que les conditions soient plus strictes. De manière générale, il ne sera pas possible d'avoir de nouvelles avant fin avril 2021.</p> <p>Cornelia Hummel déplore les décisions imposées par le Rectorat sans consultation préalable auprès du corps enseignant. Elle déplore aussi qu'aucune information ou soutien pour améliorer la santé au travail ait été donnée par le Rectorat afin d'éviter ou réduire des maux de tête, les problèmes de vision, les douleurs musculosquelettique, ... dus au temps prolongé passé devant l'ordinateur.</p> <p>Le Doyen partage cet avis de Cornelia Hummel sur la santé au travail et rappelle que les salles de cours habituelles restent disponibles pour donner et enregistrer les cours dans de bonnes conditions, permettant de</p>		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>limiter un peu le temps passé assis devant son ordinateur.</p> <p>Il rappelle que les facultés gardent une marge de manœuvre sur la possibilité d'adapter des cours au semi-présentiel, tout en restant dans le périmètre du respect des consignes sanitaires en vigueur et invite à faire remonter les demandes spécifiques à Jean-Michel Bonvin et/ou à lui-même. Aucune garantie de succès n'est donnée.</p> <p>De manière générale, Sandrine Billeau intervient pour inviter tout le monde à se discipliner pour limiter la durée des séances sur Zoom, qui sont épuisantes.</p> <p>Le Doyen répond à des questions posées par Davy-Kim Lascombes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est possible que la Faculté demande à un ergothérapeute d'établir une fiche avec des consignes, des exercices, pour être mieux au travail.</li> <li>- Concernant la bienveillance demandée lors des corrections des examens, ou de l'attribution des crédits, c'est un point à double tranchant, car ça finirait par nuire à la crédibilité de la qualité des diplômes attribués ; par ailleurs, d'après les dernières statistiques fournies par le rectorat, la situation sanitaire et les adaptations du mode d'enseignement n'aurait pas d'impact significatif sur la réussite des étudiant-es.</li> <li>- La première campagne de prolongations de contrat en temps de covid19 concernait le travail qui n'avait pas pu être fait lors de la première vague. Et il précise que la Faculté a été plus souple par rapport aux consignes préconisées par le Rectorat.</li> </ul> <p>Le Décanat rappelle qu'il avait demandé aux collaborateurs/trices dont les activités de recherche avaient été impactées par le 1<sup>er</sup> semi-confinement de se déclarer au plus tôt pour une possible prolongation de contrat, car cela implique une planification des successions par les subdivisions. Par ailleurs, il faut garder à l'esprit que les prolongations de contrats, si le principe devait en être renouvelé, péjorerait la possibilité pour une génération de nouveaux/elles diplômé-es de master</p>		



N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>d'accéder à la fonction d'assistant-e. Pour 2021, le FNS semble ne rien avoir prévu pour des prolongations liées à l'impact de la pandémie sur l'année 2021-22.</p> <p>Projection et présentation par Mme Arianna de Stefani, étudiante et membre de l'AESPRI, des résultats d'un sondage sur les préoccupations des étudiant-es.</p> <p>Gahla Doerig se propose pour apporter son aide concernant les demandes de bourses et le soutien psychologique.</p> <p>Le Doyen se félicite pour le travail présenté et les pistes proposées par Mme de Stefani. Concernant les modalités d'interaction entre les personnes en faculté, il propose de s'adresser au vice-doyen chargé de l'enseignement, le Prof. Jean-Michel Bonvin, et de partager avec lui le sondage.</p> <p>Davy-Kim Lascombes propose de partager les résultats du sondage auprès du corps enseignant dans sa totalité.</p>		
10	Conseil participatif	CUREG2.0 : point de situation et discussion	<p>Cornelia Hummel informe que la CUREG2.0 a validé l'entrée des professeur-es SdS qui s'étaient déclaré-es volontaires pour intégrer la commission.</p> <p>La plateforme n'est pas encore opérationnelle, il faut toujours passer par l'ancien formulaire.</p> <p>Il semblerait que plusieurs dossiers soient bloqués dans les tuyaux et elle demande aux professeur-es et au corps enseignant de mettre soit Irène Hirt soit Cornelia Hummel en copie lors du dépôt du dossier, pour qu'elles puissent relancer le processus le cas échéant.</p> <p>Il faudra également veiller à ce que les enseignements pratiques en méthode au niveau BA n'entrent pas dans le périmètre de la CUREG.</p>	-	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>Leonhard Unterlerchner tient à souligner qu'il est important de pouvoir garder cet aspect de la formation qui permet aux étudiant-es d'acquérir un bagage méthodologique qui leur servira une fois qu'ils/elles seront sur le marché du travail.</p> <p>Le Doyen confirme que la SdS est la faculté la plus impactée par ces nouvelles modalités d'évaluation éthique des projets et informe avoir passé plusieurs heures avec la Vice-rectrice et les autres personnes concernées pour les sensibiliser à ce sujet. Il redoute une bureaucratisation de la question éthique et pense qu'à terme, cette nouvelle façon de procéder pourrait s'avérer contreproductive. Dans les faits, il risque d'y avoir une réelle perte de qualité de la sensibilisation des collègues et des étudiant-es à la question.</p> <p>D'autres facultés appuient la position exprimée par le Doyen en CRD, mais sont moins impactées et moins mobilisées.</p> <p>Pendant la première année, les mémoires de MA de la FPSE seront soumis à une procédure d'évaluation allégée et un point d'étape sera fait au printemps prochain avant que soit envisagée l'extension de la procédure aux autres facultés.</p> <p>Cornelia Hummel incite à déposer les projets pour que le Rectorat se rende compte que la demande de la SdS est grande, que les demandeurs/euses ont besoin de retours rapides sur leurs dossiers et que la commission toute seule n'y arrive pas.</p> <p>Une motion pourrait être envisagée pour mettre en évidence que depuis que les commissions ont été dissoutes au sein des facultés, les dossiers ne suivent pas, les demandeurs/euses ne reçoivent pas de réponses.</p> <p>Sur l'avenir des Masters, il est urgent pour Cornelia Hummel d'introduire des cours en éthique, car elle estime que dès que la procédure sera généralisée, il ne sera plus possible de les créer.</p>		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
11	Conseil participatif	Nouvelle commission facultaire sur les conditions de travail du CER : discussion sur la constitution de la commission	<p>Une proposition est jointe à ce point.</p> <p>Davy-Kim Lascombes informe qu'au sein de quelques subdivisions, des commissions se sont créées pour discuter des conditions de travail.</p> <p>Cornelia Hummel constate une culture assez étrange vis-à-vis de la maladie à l'Université de Genève. Les collaborateurs/trices ont le sentiment de ne pas avoir le droit à être malade, soit par auto-contrainte, soit sous contrainte de son/sa supérieur-e hiérarchique.</p>	<b>La création formelle de cette commission été adoptée à l'unanimité.</b>	
12	Conseil participatif	Doc.Mobility : discussion sur le programme mis en place par Swissuniversities	<p>Le Doyen a demandé à ce que le projet de reprise du programme par Swissuniversities soit soumis à discussion dans les organes facultaires et universitaires. Ce projet envisage une reprise très partielle du financement antérieur du FNS avec une contribution à parts égales de Swissuniversities et des universités pendant les premières années, et uniquement par ces dernières ensuite.</p> <p>L'effort financier de l'UNIGE n'est pas négligeable (Fr.250'000 jusqu'en 2024 ; Fr.500'000 ensuite) mais insuffisant pour maintenir le nombre de bénéficiaires du programme. Cela s'explique par le fait que quelques facultés seulement sont véritablement impactées (SdS, Droit et Lettres principalement). Sur ce point aussi, le Doyen propose que les différents corps, notamment le CER, se saisissent de la question.</p> <p>Blaise Dupuis partage une présentation sur les bourses et subsides de mobilité FNS qu'il avait faite l'année passée (jointe au PV) et il propose d'en discuter avec la COREC, accompagné de la Vice-Doyenne Emanuela Ceva, de Sandrine Billeau et de Jiri Benovski (pour le service de promotion et de soutien à la recherche SdS).</p>		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
13	Conseil participatif	Bourses obtenues par des doctorant·es impossables : point de situation et discussion	<p>Ce point est reporté au prochain CP, car il n'y a plus suffisamment de membres pour voter la motion proposée (document joint au PV)</p> <p>Blaise Dupuis propose d'en discuter avec la COREC, accompagné de la Vice-Doyenne Emanuela Ceva , de Sandrine Billeau et de Jiri Benovski (pour le service de promotion et de soutien à la recherche SdS)..</p>	-	
14	Conseil participatif	Demande de renomination d'Uni Carl-Vogt : discussion à partir du nouveau document (transmis dès que possible)	Le document pour la renomination de Carl-Vogt n'étant pas prêt, ce point est reporté à la séance suivante.	-	
15	Conseil participatif	Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 22 mars 2021)	<p>Les 2 questions au Décanat des membres du Bureau sont traitées au point no. 9</p> <p>La question au Décanat formulée par Elsa Pais, représentante du corps étudiant, sur la salle inter-associative située à Baud-Bovy n'a pas été traitée faute de temps et la demande est arrivée hors délai.</p>	-	
16	Conseil participatif	Divers	-	-	

